

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Chirurgies de la cataracte et centres médicaux privés
LE RÉSEAU PUBLIC AU SERVICE DU SECTEUR PRIVÉ**

Saint-Eustache, le 3 février 2009 - Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a tenu à rencontrer de toute urgence les représentants des médias pour dénoncer vivement ce qu'il appelle «une situation scandaleuse», relativement aux chirurgies de la cataracte confiées au secteur privé.

«Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, nous assurait récemment qu'il n'était pas question de transférer un grand volume de chirurgies de la cataracte dans des cliniques privées. Or, on a appris vendredi dernier que l'Hôpital régional de Saint-Jérôme envoie au privé une proportion importante de ses chirurgies de la cataracte. Cela m'inquiète au plus haut point. La transparence fait défaut dans ce dossier», a déclaré M. Charette.

À cet égard, le député a indiqué, comme l'a dévoilé un quotidien montréalais, que les hôpitaux du réseau public sont en mesure d'effectuer des chirurgies de la cataracte pour deux fois moins cher que le secteur privé. « Ce que nous constatons, c'est une augmentation très préoccupante du recours au privé. Depuis l'été 2008, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme a référé 15% de ses patients en attente d'une chirurgie de la cataracte vers la clinique Iris. Comble d'ironie, ou de scandale, les chirurgiens oculaires de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pratiquent également à la clinique Iris! On dit aux gens de passer au privé étant donné l'attente au public, mais cela a un coût pour l'État : 1 000\$ de frais pour chaque chirurgie de la cataracte réalisée dans le privé, auxquels il faut ajouter entre 335\$ et 350\$ pour les honoraires du chirurgien », a-t-il déploré.

Selon ce dernier, cette pratique cautionnée par le gouvernement appauvrit le réseau public de santé dans les Laurentides. «Québec investit des sommes immenses à travers ces cliniques privées, alors qu'il pourrait le faire dans le public. C'est ce que nous nous évertuons à répéter depuis des années. Et, comme si ce n'était pas déjà alarmant, voilà que le gouvernement songe à regrouper l'ensemble des activités ophtalmologiques au sein d'un centre médical spécialisé. Ce centre comptera deux points de service, l'un à Blainville et l'autre à Sainte-Agathe-des-Monts, pour desservir, entre autres, des patients de Deux-Montagnes et de Saint-Eustache qui pourraient être opérés à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme», s'est désolé M. Charette.

Il a souligné que le but n'est pas d'exclure le privé du réseau de la santé, puisqu'il est déjà un partenaire important, mais bien d'agir et d'investir avec un peu plus de vision et de responsabilité. «Si l'ophtalmologie est concentrée dans des cliniques privées dans les Laurentides, alors notre réseau public perdra davantage d'attrait pour ces nouveaux médecins spécialistes et généralistes que nous souhaitons accueillir. Si l'Hôpital de Saint-Eustache n'assure pas des spécialités de base parce que le gouvernement Charest investit massivement dans le privé, les objectifs de recrutement de notre CSSS seront compromis», a conclu M. Charette.

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963